

COMMUNE D' ALBON

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUILLET 2015 COMPTE - RENDU

L'an deux mille quinze et le **LUNDI 27 JUILLET** à 19 H 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Pierre PAYRAUD, Maire, assisté de MM. DESSEMOND, DIB et Mme GEDON.

Etaient également présents : Mmes DESGRANGES, AIME, POULENARD, PICHAT et MM. DEBOST, D'YVOIRE, ENGEL, JAMMES, DOCHER, PERROT.

Absents : Mme. BERTHON qui donne procuration à Mme POULENARD
Mme. ROUMEAS qui donne procuration à Mme GEDON

Absents : M. DELAUNAY, Mmes VENTURA et CHALEAT

Mme Marjorie DESGRANGES a été nommée Secrétaire de séance.

Avant l'ouvrir la séance, M. le Maire informe l'assemblée que le compte-rendu du Conseil Municipal du 6 Juillet 2015 sera soumis pour approbation lors de la prochaine séance en même temps que le compte-rendu de cette séance.

1 – TRAVAUX – URBANISME

a) Travaux/Restructuration de la Mairie – Signature des marchés de travaux

M. DESSEMOND, 1^{er} Adjoint, rappelle qu'à l'issue de la consultation engagée le 26 Mai 2015 en vue de retenir les entreprises et pour laquelle l'ouverture des plis a eu lieu le 18 Juin dernier, trois lots ont été déclarés infructueux.

Une nouvelle consultation a été lancée ; l'ouverture des offres a eu lieu le 20 Juillet dernier et au vu du rapport d'analyse de l'architecte, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés :

AUTORISE le Maire à signer les marchés de travaux avec :

- L'Entreprise SMG Constructions pour ce qui concerne le lot 1 – Maçonnerie
- L'Entreprise Comptoir des Revêtements pour le lot 6 – Sols Minces

DECIDE de DECLARER le lot 2 – Menuiserie VEA – Porte automatique, infructueux

PREND NOTE que le DCE pour le lot 2 sera repris et qu'une autre consultation sera engagée avec une autre technique.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 H 20.

Le Secrétaire de séance,
M. DESGRANGES